

Liste des pièces jointes (*Article D. 612-4 du Code de l'Education*)

 ATTENTION : Aucune copie ne pourra être faite sur place. Au cas où vous ne présenteriez pas tous les documents le jour de votre inscription, vous ne pourrez pas vous inscrire et devrez reprendre un rendez-vous.		1ère inscription	Réinscription
<input type="checkbox"/>	1 photocopie d'une pièce d'identité : CNI, passeport (+ copie visa D pour les étudiants étrangers) ou titre de séjour	X	
<input type="checkbox"/>	1 photo d'identité récente	X	
<input type="checkbox"/>	Relevé de notes du baccalauréat ou tout titre admis en équivalence (DAEU, Capacité en Droit...)	X	
<input type="checkbox"/>	Inscription en L2, L3, LPRO ⁽¹⁾ , M1 ⁽¹⁾ , M2, Doctorat (1 ^{ère} année) : copie de l'attestation de réussite du dernier diplôme obtenu ou du relevé de notes.	X	X
<input type="checkbox"/>	Lettre d'admission (selon votre cas) : Tout document justifiant votre admission	X	
<input type="checkbox"/>	Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), sur MesServices.Etudiant.gouv.fr	X	X
<input type="checkbox"/>	Pour les – de 25 ans et de nationalité française : attestation JAPD ou JDC si effectuée. Si non effectuée, fournir attestation de recensement. Demande de duplicata : http://www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/perte-du-certificat	X	
<input type="checkbox"/>	Si non fournie l'an dernier, pour les - de 25 ans : JDC ou JAPD (attestation de participation à la journée d'appel de préparation à la défense). Demande de duplicata : http://www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/perte-du-certificat		X
<input type="checkbox"/>	Fiche assurance + chartes (disponible en téléchargement sur la page des inscriptions)	X	X
En plus, selon votre situation :		1ère inscription	Réinscription
<input type="checkbox"/>	Boursiers : Photocopie recto/verso de la notification conditionnelle de bourse pour l'année en cours délivrée par le CROUS. (<i>Sans ce document vous ne serez pas considéré comme boursier et vous devrez donc faire l'avance des frais d'inscription</i>).	X	X
<input type="checkbox"/>	Inscrits en parallèle dans un autre établissement : Joindre le certificat de scolarité si vous êtes inscrit en parallèle dans un autre établissement pour l'année en cours.	X	X
<input type="checkbox"/>	Exonération MEEF, professeurs stagiaires : PV d'installation ou arrêté	X	X
<input type="checkbox"/>	Pour les étudiants mineurs : Autorisation d'inscription signée du responsable légal (document à télécharger sur la page des inscriptions vous concernant)	X	X
<input type="checkbox"/>	Pour les étudiants venant d'une autre université : joindre OBLIGATOIREMENT la fiche "transfert/départ" visée par l'établissement d'origine et le quitus de la Bibliothèque.	X	
<input type="checkbox"/>	Pour les étudiants étrangers : copies de tous les diplômes obtenus, avec traduction légale + extrait d'acte de naissance	X	
<input type="checkbox"/>	Pour les étudiants étrangers hors EEE : copie du visa D étudiant ou de la carte de long séjour étudiant,	X	X
<input type="checkbox"/>	Carte de l'OPRA (réfugié, demandeur d'asile)	X	X
<input type="checkbox"/>	Pour étudiants étrangers hors EEE : photocopie du renouvellement de la carte de séjour ou le récépissé		X
<input type="checkbox"/>	Pour les étudiants titulaires d'un bac étranger hors EEE , dont le français n'est pas la langue officielle et jamais inscrits dans l'enseignement supérieur français : attestation de niveau B2	X	

(1) Les étudiants en L3 Pro ou M1 ne pourront se réinscrire qu'après obtention de l'année et validation du stage